



CO Renard, déplacé à côté de celui des Coudriers ?

L'état de délabrement du cycle d'orientation (CO) du Renard a été maintes fois souligné et notamment par l'UDC (voir la résolution R334 approuvée le 16 avril 2013 à l'unanimité du Conseil municipal et renvoyée au Conseil d'Etat). Sa démolition plutôt que sa rénovation fait sens mais que construira-t-on en lieu et place ? A-t-on étudié la possibilité de construire le nouveau CO sur d'autres emplacements afin d'obtenir une meilleure répartition territoriale des CO, par exemple dans la zone industrielle d'Aire-Le Lignon, dans le quartier de l'Etang ou celui de la Concorde ? Tels sont les questions posées par l'UDC à notre Conseil administratif. Nous attendons sa réponse.

Prévenir le vandalisme dans les jardins familiaux

L'UDC se soucie de la sécurité des habitants, celle des propriétaires de jardins familiaux nous interpelle tout autant, aussi, la recrudescence sans précédent de vols, déprédations et squats des jardins et chalets familiaux sis sur notre commune nous a amené à déposer une motion pour que des mesures soient prises afin de sécuriser les sites des jardins familiaux de Vernier.

Sécurité, police, population

Un an après que Vernier se soit engagé dans un contrat local de proximité avec la police et dans le projet «GE Veille» comme le demandait notre motion M258 « Police Population pour Vernier », quel bilan en tirer ? Le Conseil administratif rejoint le constat des habitants et de l'UDC : si les renseignements et conseils donnés par les autorités en matière de prévention des cambriolages par le biais des séances et bulletin d'information sont appréciés, il faut améliorer les canaux d'information et d'alarme entre le citoyen et la police. Cette dernière a été interpellée et la balle est dans son camp.

Retour sur les votations du 9 février 2014

Un grand merci aux électeurs pour le soutien apporté à l'UDC et **son initiative contre l'immigration de masse**. Les résultats étaient serrés pour les quatre bureaux de vote de Vernier, deux d'entre eux (Châtelaine et Avanchets) ont même rejoint la majorité des cantons et du peuple suisse et ont accepté le principe d'un contrôle indépendant de l'immigration. Il appartient maintenant au Conseil fédéral d'appliquer la volonté populaire et de prendre en compte ses préoccupations. Cela signifie, d'une part, que l'accord de libre circulation des personnes avec l'UE doit être renégocié et que la priorité des résidents doit être imposée sur le marché du travail... et du logement.

Concernant la loi cantonale sur la densification sans limite maximale des zones de développement, l'UDC avait soutenu le référendum afin que le peuple se prononce. Avec son titre, « pour une utilisation rationnelle du sol », cette loi portait gagnante mais de là à s'imaginer que son acceptation facilitera la construction de logements, il ne faut pas se bercer d'illusions. Le vote négatif de Versoix sur un projet de densification très concret est sans appel, nous ne sommes pas prêts à nous laisser entasser comme des sardines. Le seul moyen de débloquer la situation sera de travailler sur des projets de qualité en concertation avec les habitants, ce que l'UDC réclame depuis longtemps !

Christina Meissner,
députée et conseillère municipale